

**Discours de S.E Hassan Omar Mohamed
Ministre de la Défense de la République de Djibouti**

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégations,

Distingués délégués,

C'est avec un attachement sincère aux idéaux de paix et de sécurité internationale que je prends la parole, au nom du Gouvernement de la République de Djibouti, à l'occasion de cette Conférence ministérielle qui marque le 80e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, et le 10e anniversaire du Sommet sur le maintien de la paix.

Je tiens à remercier la République fédérale d'Allemagne pour l'organisation de cette rencontre, et à saluer le Secrétaire général pour son engagement constant en faveur d'un système de sécurité collective plus efficace et plus représentatif.

Excellences,

Le monde fait face aujourd'hui à des défis sécuritaires de plus en plus interconnectés: conflits prolongés, menaces terroristes, crises migratoires, insécurité maritime, cybermenaces.

Dans cet environnement complexe, les opérations de maintien de la paix des Nations Unies restent un outil essentiel pour préserver la stabilité et prévenir l'escalade des violences.

Djibouti, en tant que partenaire fiable et engagé de la paix et de la sécurité régionale, réaffirme son soutien à l'initiative *Action pour le maintien de la paix* (A4P) et à son renforcement à travers l'initiative *A4P+*.

Nous sommes convaincus que le succès des opérations de paix dépend de trois piliers fondamentaux : la clarté des mandats, la performance des contingents, et la coopération avec les acteurs locaux et régionaux.

Mon pays, situé au carrefour de l'Afrique de l'Est et de la péninsule arabique, joue un rôle stratégique dans la lutte contre la piraterie, le terrorisme, et les trafics illicites. Djibouti participe activement aux efforts multilatéraux en vue de la promotion de la paix et de la sécurité dans la région.

En termes de ratio des personnels en uniforme déployés sur le terrain depuis 1993, par rapport à l'effectif national de base, Djibouti est au premier rang des pays contributeurs.

Ainsi, je tiens à souligner l'importance d'un soutien accru aux pays contributeurs de troupes, notamment en matière de formation, d'équipements, de logistique et de soins. Les soldats de la paix doivent être préparés aux nouvelles réalités opérationnelles, mais aussi protégés et reconnus pour leur engagement.

De plus, Djibouti exhorte la communauté internationale à soutenir pleinement l'application de la **résolution 2719 (2023)** du Conseil de sécurité, qui garantit un financement prévisible pour les opérations de paix dirigées par l'Union africaine. Nous plaidons pour que la **Mission de l'Union africaine d'appui et de stabilisation en Somalie (AUSSOM)** soit la première à bénéficier de cette résolution, marquant ainsi une étape décisive dans la consolidation de la paix en Afrique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

À Berlin, saisissons cette opportunité pour renforcer les partenariats régionaux. Mon pays réaffirme son engagement à contribuer, par ses troupes, son expertise et sa volonté pour construire ensemble un ordre mondial plus sûr et plus équitable.

Merci pour votre attention.